

Créer son entreprise de l'ESS : choisir la structure juridique adaptée

Association, coopérative, société commerciale ESS... 25 (milles) questions pour comparer les statuts pour sécuriser son projet dès le départ.

Présentation de la formation

Cette formation permet aux stagiaires d'acquérir une méthode de réflexion et d'aide à la décision pour choisir la structure juridique la plus adaptée à leur projet d'économie sociale et solidaire (ESS).

À partir de l'outil pédagogique « Les 25 mille questions à se poser pour choisir son statut juridique ESS », les stagiaires exploreront les principaux critères influençant le choix d'un statut : utilité sociale, gouvernance, modèle économique, rapport au pouvoir, lucrativité, financement, fiscalité, place des parties prenantes, image du projet et pérennisation.

La formation apporte des repères concrets pour comprendre les différences entre les différentes structures de l'ESS (associations, coopératives, fonds de dotations, sociétés commerciales de l'ESS) afin de construire un cadre juridique cohérent avec les valeurs, les activités et les ambitions du projet.

Compétences visées

- Connaître les critères déterminants dans le choix d'une structure juridique
- Différencier les principales entreprises de l'ESS
- Savoir mobiliser un outil d'aide à la décision juridique dans l'accompagnement ou le développement d'un projet

Public visé

- Porteur·euses de projet ESS
- Associations
- Collectivités
- Dirigeant·es
- Tiers-lieux
- Coopératives
- Salarié·es du secteur ESS

Pré-requis

Aucun

Durée

1 journée (6h)

Contenu

Introduction aux enjeux du choix de statut juridique dans l'ESS : l'utilité sociale, les valeurs et la finalité du projet, la gouvernance, la place des parties prenantes, le modèle économique et les ressources financières, la lucrativité, les possibilités de financement, la place des collectivités locales, le rôle, rémunération et statut des dirigeants et fondateurs, et les avantages sociaux et fiscaux

Déroulé

Matinée	Après-midi
Utilité sociale, valeurs, finalité du projet Ressources, Lucrativité, Besoins en financement Place des fondateurs	Affectation du résultat et rémunération du travail Gouvernance Préjugés, image

Modalités pédagogiques

La formation alterne :

- apports théoriques,
- études de cas,
- analyses de situations concrètes,
- exercices pratiques,
- échanges collectifs,
- supports pédagogiques remis aux participant·es.

Moyens pédagogiques et techniques

Support de présentation

Outils collaboratifs

Échanges en groupe

Étude de cas

Documents juridiques et ressources

méthodologiques

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis se fait à travers :

- des exercices pratiques,
- des études de cas,
- des échanges collectifs,
- un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation.

Formatrices

Marie FROSTIN, formatrice et juriste en droit de l'économie sociale et solidaire

Yoann GENY, formateur et juriste en droit de l'économie sociale et solidaire

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour participer à la formation, merci de contacter le référent handicap lors de votre demande d'inscription :

Marie Frostin, formation@les-engagees.fr

Contact

formation@les-engagees.fr